

# Rendre plus forte la relation belgo-luxembourgeoise

---



Écrit par [Nicolas Léonard](#)

Publié Le 22.11.2019

Partager



Le colloque de vendredi servira notamment à synthétiser le travail effectué par le Cercle européen Pierre Werner au cours de l'année écoulée. (Photo: Maison Moderne / Archives)

Les communes frontalières belges et luxembourgeoises veulent mieux et plus collaborer. Après des échanges menés au premier semestre sous la houlette du Cercle européen Pierre Werner, place vendredi à un colloque intitulé «Deux Luxembourg... Une ardeur sans frontières».

Pour que la collaboration entre les communes belges et luxembourgeoises se fasse plus étroite et plus efficace, tous les voyants sont au vert de part et d'autre de la frontière. En tout cas, la bonne volonté ne manque pas, comme en ont témoigné les [différentes réunions orchestrées par le Cercle européen Pierre Werner](#), notamment à [Martelange, Houffalize et](#)

[Pétange](#) . C'est aussi ce qui s'est dégagé [comme impression lors d'une récente réunion de chefs d'entreprise à Arlon](#) .

Alors que la France poursuit son bras de fer avec le Luxembourg afin de bénéficier d'une rétrocession de l'impôt des frontaliers, la Belgique, qui en bénéficie déjà, joue pour sa part la carte de la diplomatie et de la collaboration. Un colloque en témoignera vendredi après-midi à Aubange, à nouveau sous la houlette du Cercle européen Pierre Werner et intitulé «Deux Luxembourg... Une ardeur sans frontières».

## **Le GBCT, un outil encore trop méconnu**

120 personnes ont d'ores et déjà annoncé leur présence. Dont de nombreux élus locaux, luxembourgeois et belges, des députés régionaux et fédéraux, le représentant du ministre-président de la Communauté germanophone, le vice-président du Syvicol, l'ambassadeur de Belgique au Luxembourg, mais aussi Alain de Muysen, le secrétaire général adjoint du Benelux. Le ministre François Bellot, en charge de la Mobilité et de la SNCB, a confirmé également sa venue. On notera que quelques oreilles françaises seront attentives aux échanges, dont celles de Dominique Gros, le maire de Metz.

Dans un premier temps, Franz Clément, chercheur au Liser, fera un état des lieux des collaborations transfrontalières et une synthèse des différentes réunions menées en amont.

Ensuite, Alain de Muysen et Stéphane Verwilghen présenteront un nouvel outil de coopération transfrontalière: le Groupement Benelux de coopération territoriale (GBCT). «Ce n'est pas un nouvel outil en réalité, puisqu'il est là depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019», explique Alain de Muysen, actuel secrétaire général adjoint du secrétariat général Benelux.

«Mais il est encore trop méconnu. L'occasion de ce colloque est idéale pour mieux le faire connaître.» Concrètement, et de manière synthétique, ce GBCT est le successeur de l'ancien Organisme public frontalier. Il peut réunir des collectivités (communes, provinces, régions...) ou organismes publics par-delà les frontières, mais aussi les associations qui sont consultées ou qui assurent des liens entre ceux-ci, comme les intercommunales.

## **On parlera de mobilité**

L'ambition est de simplifier les démarches et d'accélérer les procédures dans le cadre de projets communs. «Quand un bourgmestre d'une commune songe à un projet transfrontalier, il recule parfois, car il se demande combien de temps cela va prendre. Il regrette qu'il soit nécessaire d'attendre des accords des tutelles, il trouve complexe d'analyser les législations des deux pays... Le GBCT leur redonne un pouvoir de décision. Il institue, par exemple, le fait que si la thématique du projet envisagé fait partie des sujets entérinés par la convention Benelux, il n'y a plus besoin de demander un accord des tutelles», résume Alain de Muysen.

Avant de conclure: «C'est un gain de temps et d'efficacité.» Ce qui doit contribuer à encourager les collaborations par-delà les frontières, cette fois rendues plus simples. Et cerise sur le gâteau, la nouvelle convention prévoit que la France, l'Allemagne et même l'Angleterre (dans l'attente du Brexit), trois pays voisins du Benelux, puissent rejoindre les projets amorcés.

Et ce GBCT sera sans doute utilisé très rapidement. Le troisième sujet du colloque sera donc de voir comment cet outil peut servir à développer des projets de mobilité entre la Belgique et le Luxembourg. Un sujet aussi sensible que crucial pour l'avenir du développement territorial et le renforcement de la collaboration entre les deux pays.